

L'an deux mille dix-huit, le vendredi vingt-trois mars à dix-huit heures, le conseil municipal dûment convoqué le quinze mars deux mille dix-huit en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie de Plaine-Haute au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Isabelle OGER, Maire.

Etaient présents : OGER I, MORVAN P, PIERRE Ph, REPERANT E, BOSCHER M, LE CARRE H, EMONNOT L, LUCAS R, LE COQ Ph, LE COQ O, LEHERISSE N, LE MOINE N, HELLIO M.

Absents : LOYER JY, RAOULT S.

Pouvoirs: LOYER JY à PIERRE Ph, RAOULT S à LUCAS R.

Secrétaire de séance : MORVAN P.

Egalement présente : JOSSELIN N.

Ordre du jour

I Travaux-Etudes

- 1-1 Création de logements dans l'ancienne école : travaux supplémentaires et avenants aux marchés
- 1-2 Programme de voirie 2018 : lancement de la consultation
- 1-3 Aménagement sécuritaire route de Ste Anne : maîtrise d'œuvre
- 1-4 Salle Plénalta : travaux système désenfumage
- 1-5 Salle Plénalta : étude de programmation

II Finance

- 2-1 Affectation des résultats 2017 au budget primitif 2018
- 2-2 Subvention 2018 au CCAS
- 2-3 Subventions et participations 2018
- 2-4 Participation financière 2018 aux frais de fonctionnement de l'école Sainte Anne
- 2-5 Taux d'imposition 2018
- 2-6 Budget primitif 2018 : budget général et budgets annexes

III Questions Diverses

Rapport complémentaire : Cimetière : enduit mur enceinte

I Travaux-Etudes

1-1 Création de logements dans l'ancienne école : travaux supplémentaires et avenants aux marchés (Délibération n° 2018017)

Suite aux travaux de démolition débutés mi-février, le bâti a été découvert dans un état parasitaire avancé. Face à ces circonstances imprévues, il est impératif d'une part de procéder au traitement fongicide curatif du bâti et d'autre part de réaliser des travaux supplémentaires de démolition, de gros

œuvre, de doublages, cloisons et plafonds des logements 1 et 2 ainsi que des locaux 1 et 2 situés en rez-de-chaussée (côté église).

Trois entreprises spécialisées dans le traitement parasitaire ont été consultées.

Trégor Traitements (Minihy Treguier)	INS Hygiène Bretagne (St Brieuc)	STRB (Liffré)
9 343,20€ HT	12 005,29€ HT	10 774,75€ HT

Il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise Trégor traitements.

Par ailleurs, il convient de présenter les plus-values aux marchés initiaux de travaux passés suivant la procédure adaptée.

N° lot Libellé	Attributaire du marché	Montant marché initial HT	Avenant	Plus-value HT	% avenant / marché initial	Nouveau montant marché HT
1 Démolition gros œuvre réseaux	Bidault (St Donan)	46 009,91€	n°1	+ 22 457,50€	+ 48,8%	68 467,41€
3 Doublage cloison plafond	Bidault Menuiserie (St Donan)	37 500,00€	n°1	+ 15 887,45€	+ 42,3%	53 387,45€
4 Menuiserie intérieure agencement	Bidault Menuiserie (St Donan)	17 661,10€	n°1	+ 5 855,00€	+33,1%	23 516,10€
Total				+ 44 199,95€		

Pour information, une moins-value de 106€ HT est à noter pour le lot n°2 menuiseries extérieures (Bidault menuiseries).

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Morvan Pierre,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

RETIENT l'offre de Trégor traitements pour un montant de 9 343,20€ HT,

ADOPTE les avenants n°1 des lots n°1, 3 et 4,

AUTORISE Mme le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la passation de ces avenants.

1-2 Programme de voirie 2018 : lancement de la consultation (Délibération n° 2018018)

La commission voirie réunie le 2 février 2018 a constaté l'état des tronçons de voirie susceptibles d'être réhabilités dans le prochain programme.

Il est proposé de retenir les tronçons suivants :

.VC n°11 : route du Chesnay 1 km
.VC n°2 : un tronçon du bourg aux Croix Basses 0,3 km
.VC n°1 : route du pont Jacquelot (du pont au bourg) 2,5 km

.CR n°174 : l'accès à la propriété Eono à Carbin	0,1 km
.VC n°13 : route de Carblou	0,8 km
.VC n°44 : route de la Hautière	0,6 km
.CR n° 161 : l'accès à l'entreprise de JP Darcel	0,1 km

Soit un total de 5,4 km.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Morvan Pierre,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

AUTORISE Mme le Maire à lancer à la consultation auprès des entreprises.

1-3 Aménagement sécuritaire route de Ste Anne : maîtrise d'œuvre

Faute d'information suffisante, le sujet est reporté.

1-4 Salle Plénalta : travaux système désenfumage (Délibération n° 2018019)

La salle Plénalta dispose de quatre velux exutoire de désenfumage. Deux dysfonctionnent à ce jour. Il convient de changer ces velux (voir le câblage).

Plusieurs entreprises ont été consultées.

Face à la complexité du chantier (présence de panneaux photovoltaïques sur la toiture), une seule entreprise a répondu.

Davy couverture étanchéité (Plérin) a remis une offre d'un montant de 4 425,86€ HT.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Morvan Pierre,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

RETIENT l'offre de l'entreprise DAVY (Plérin) pour un montant de 4 425,86€ HT.

1-5 Salle Plénalta : études de programmation

Faute d'information suffisante, le sujet est reporté.

Rapport complémentaire : Cimetière : enduit mur enceinte (Délibération n° 2018020)

L'enduit d'une partie du mur d'enceinte du cimetière est très dégradé. Il convient de le refaire.

Deux entreprises ont été consultées.

Les maçonneries brandanaises (St Brandan)	Bidault (St Donan)
5 100€ HT	5 410€ HT

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Morvan Pierre,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

RETIENT l'offre de l'entreprise Les maçonneries brandanaïses pour un montant de 5 100€ HT.

II Finance

2-1 Affectation des résultats 2017 au budget primitif 2018 (Délibération n° 2018021)

Isabelle Oger expose les différents résultats 2017 et propose de les affecter comme indiqué dans les tableaux ci-dessous :

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET BOULANGERIE	BUDGET ACTIVITES PHOTOVOLTAÏQUES
Résultat de fonctionnement cumulé 2017	558 719,62 €	40 905,67 €	3 418,29 €	7 166,13 €
AFFECTATION EN RESERVES (C/1068)	558 719,62 €		3 418,29 €	7 166,13 €
REPORT DU RESULTAT EN FONCTIONNEMENT (C/002)	207 237,56 €	40 905,67 €		
(A) Résultat d'investissement cumulé 2017	598 354,72 €	86 368,29 €	-15 618,38 €	2 325,91 €
(B) Solde des restes à réaliser d'investissement	-81 300,00 €	-20 140,00 €	-4 000,00 €	
(A + B) Besoin de financement	-517 054,72 €	-66 228,29 €	19 618,38 €	-2 325,91 €
REPORT DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT (C/001)	598 354,72 €	86 368,29 €	-15 618,38 €	2 325,91 €

	BUDGET LOTISSEMENT LE VERGER	BUDGET ACTIVITES DE LOCATION DE LOCAUX PROF ET HABITAT
Résultat de fonctionnement cumulé 2017	207 237,56 €	-3 708,53 €
AFFECTATION EN RESERVES (C/1068)		
REPORT DU RESULTAT EN FONCTIONNEMENT (C/002)	Budget dissout : 207 237,56€ affectés au budget général au C/002	-3 708,53 €
(A) Résultat d'investissement cumulé 2017	0,00 €	-25 845,21 €
(B) Solde des restes à réaliser d'investissement		-149 150,00 €
(A + B) Besoin de financement	0,00 €	174 995,21 €
REPORT DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT (C/001)	0,00 €	-25 845,21 €

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Isabelle Oger,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

AFFECTE le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 du budget principal, budget boulangerie et budget activités photovoltaïques à l'article 1068 de leurs sections d'investissements respectives au budget primitif 2018,

AFFECTE le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 du budget lotissement le verger (dissout le 11/12/2017) au chapitre 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2018 du budget principal,

REPORTE le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 du budget assainissement et du budget activités de location de locaux professionnels et d'habitat au chapitre 002 de leurs sections de fonctionnement respectives au budget primitif 2018.

2-2 Subvention 2018 au CCAS (Délibération n° 2018022)

Il convient d'exposer le budget du CCAS pour l'année 2018.

Compte tenu du résultat de fonctionnement cumulé de l'année 2017 à savoir + 959,39€, il est proposé d'allouer une subvention de 4 800€ pour équilibrer le budget 2018.

Pour information CA 2017 :

Dépenses fonctionnement 2017 :	5 124,35€
Recettes fonctionnement 2017 :	4 921,96€
Résultat fonctionnement 2017 :	- 202,39€
Résultat antérieur fonctionnement cumulé :	+1 161,78€
Résultat fonctionnement cumulé 2017 :	+ 959,39€

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Oger Isabelle,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

ATTRIBUE une subvention de 4 800€ au CCAS en 2018.

2-3 Subventions et participations 2018 (Délibération n° 2018023)

La commission finance réunie le 15 mars 2018 a étudié les demandes de subventions.

ASSOCIATIONS LOCALES	Subventions 2018	Commentaires
Avenir Sportif Plénaltais	1 400,00 €	
Tournoi jeunes	150,00 €	
Plenalta Gym	100,00 €	
Anciens d'Algérie FNACA	83,00 €	
Association de chasse "La Plaine-Hautaise"	83,00 €	
Club cyclotouriste	83,00 €	

Plénalta Breiz	83,00 €	
MJC Quintin	1 577,00 €	1€/habitant x 1 577 habitants au 01/01/2018
Comité de jumelage	750,00 €	
PH Jeunesse	83,00 €	
Association livre de caractère	50,00 €	
La salamandre liseuse	1 000,00 €	100€ création asso + 900€ pour festival Pôle Arts
Comité organisation Plaintel Plaintel	200,00 €	Pour mémoire / subvention votée le 19/02/2018
Autres	100,00 €	Réserve
TOTAL (C/6574)	5 742,00 €	

ECOLES	Subventions 2018		Commentaires
Amicale laïque	115 x 31,50€	3 377,50 €	Déduire 245€ (7 x 1,75h x 20€) animateurs arbre de Noël soit verser 3 622,50€ - 245€ = 3 377,50€
A.P.E.L.	83 x 31,50€	2 614,50 €	
OGEC	83 x 672,22€	55 795€	Contrat association

PARTICIPATION CHARGES EXTRA SCOLAIRES SUR DEMANDE DES FAMILLES	Subventions 2018		Commentaires
Voyage linguistique ou culturel : une fois / 1er cycle secondaire sur demande des familles	x 25€	500,00 €	20 élèves
Participation transport scolaire sur demande des familles	x 35€	1 750,00 €	50 élèves

AUTRES ORGANISMES	Subventions 2018	Commentaires
Chambre des métiers	315€	7 plénaltais x 45€
CFA 22	45€	1 plénaltais x 45€
Maison Familiale Rurale Loudéac	45€	1 plénaltais x 45€
Prévention routière	50€	
Protection civile	50€	
Centre d'information droits de la femme	50€	
TOTAL (C/6574)	64 592,00€	

Par ailleurs, la Paroisse de Plaintel sollicite la commune pour bénéficier de l'indemnité de gardiennage de l'église. Il est proposé de verser une indemnité de 119,55€ à l'Abbé Poilvet pour le gardiennage de l'église.

Enfin, il conviendrait de verser un forfait de surveillance du site de Sainte Anne du Houlin de 120€ à Daniel Oger.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Philippe Pierre,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

ATTRIBUE les subventions et participations 2018 comme indiqué dans les tableaux ci-dessus,

ALLOUE une indemnité de gardiennage de l'église de 119,55€ à l'abbé Poilvet (C/6282),

ATTRIBUE un forfait de surveillance du site de Sainte Anne du Houlin de 120€ à Daniel Oger (C/6282).

2-4 Participation financière 2018 aux frais de fonctionnement de l'école Ste Anne

Se référer à la délibération précédente n° 2018023 (tableau « écoles »).

2-5 Taux d'imposition 2018 (Délibération n° 2018024)

Après examen du budget 2018, Isabelle Oger indique que la commission finance réunie le 15 mars 2018 propose de maintenir les taux d'imposition fixés en 2017.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Isabelle Oger,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

FIXE les taux d'imposition suivants en 2018 :

IMPÔT	TAUX 2018
Taxe d'habitation	16,11%
Taxe sur le foncier bâti	28,02%
Taxe sur le foncier non bâti	83,82%

2-6-1 Budget général : budget primitif 2018 (Délibération n° 2018025a)

Isabelle Oger, donne lecture au conseil du projet de budget primitif pour l'année 2018 travaillé en commission de finances le 15 mars 2018.

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 1 375 635€ comprenant les chapitres suivants :

Charges à caractère général : 289 500€	Atténuation de charges : 5 780€
Charges de personnel : 419 200€	Produits de services : 103 050€
Atténuation de produits : 6 320€	Impôts et taxes : 748 610€
Virement à la section d'investissement : 454 786€	Dotations et participations : 291 657€
Autres charges de gestion courante : 156 109€	Autres produits de gestion courante : 10 000€
Charges financières : 43 000€	Produits financiers : 0€
Charges exceptionnelles : 400€	Produits exceptionnels : 300€
Opérations d'ordre entre sections : 6 320€	Opérations d'ordre entre sections : 9 000€
	Résultat fonctionnement reporté : 207 238€

Section d'investissement : dépenses et recettes : 1 692 361€ comprenant les principales opérations (dépenses) suivantes :

Opérations financières : 134 000€	Voirie : 150 000€
Travaux sur bâtiments : 23 300€	Matériels : 14 500€
Aménagement espaces publics : 13 200€	Ecole les cours du Gouët : 3 000€

Opérations non individualisées : 1 155 361€ Cimetière : 10 000€
Aménagement de sécurité en agglomération : 56 200€ Eglise : 15 000€
Travaux mise en accessibilité des ERP communaux : 7 500€

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Isabelle Oger,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

ADOPTE le budget primitif 2018 du budget général.

2-6-2 Budget assainissement : budget primitif 2018 (Délibération n° 2018025b)

Isabelle Oger, donne lecture au conseil du projet de budget primitif pour l'année 2018 travaillé en commission de finances le 15 mars 2018.

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 148 322€ comprenant les chapitres suivants :

Charges à caractère général : 68 840€	Produits de services : 84 800€
Charges de personnel : 9 000€	Opérations d'ordre entre sections : 21 100€
Virement à la section d'investissement : 6 112€	Excédent antérieur reporté : 40 906€
Autres charges de gestion courante : 0€	Subventions d'exploitation : 1 416€
Charges financières : 4 760€	Produits exceptionnels : 100€
Charges exceptionnelles : 0€	
Opérations d'ordre entre sections : 59 610€	

Section d'investissement : dépenses et recettes : 161 365€ comprenant les principales opérations (dépenses) suivantes :

Opérations financières : 32 100€
Extension réseau assainissement : 5 000€
Modernisation STEP lagune La Croix : 18 000€
Opérations non individualisées : 106 265€

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Isabelle Oger,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

ADOPTE le budget primitif 2018 du budget assainissement.

2-6-3 Budget boulangerie : budget primitif 2018 (Délibération n° 2018025c)

Isabelle Oger, donne lecture au conseil du projet de budget primitif pour l'année 2018 travaillé en commission de finances le 15 mars 2018.

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 13 430€ comprenant les chapitres suivants :

Charges à caractère général : 300€	Autres produits de gestion courante : 6 130€
Virement à la section d'investissement : 3 570€	Opérations d'ordre entre sections : 7 300€
Autres charges de gestion courante : 0€	
Charges financières : 1 560€	
Opérations d'ordre entre sections : 8 000€	

Section d'investissement : dépenses et recettes : 35 119€ comprenant les principales opérations suivantes :

Opérations financières : 5 300€	Apports dotations et réserves : 3 420€
Déficit antérieur reporté : 15 619€	Emprunt : 13 229€
Opérations d'ordre entre sections : 7 300€	Subventions : 6 900€
Opérations non individualisées : 6 900€	Opérations d'ordre entre sections : 8 000€
	Virement section d'exploitation : 3 570€

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Isabelle Oger,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

ADOPTE le budget primitif 2018 du budget boulangerie.

2-6-4 Budget activités photovoltaïques : budget primitif 2018 (Délibération n° 2018025d)

Isabelle Oger, donne lecture au conseil du projet de budget primitif pour l'année 2018 travaillé en commission de finances le 15 mars 2018.

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 20 100€ comprenant les chapitres suivants :

Charges à caractère général : 1 800€	Produits des services : 20 100€
Virement à la section d'investissement : 5 470€	
Autres charges de gestion courante : 0€	
Charges financières : 850€	
Opérations d'ordre entre sections : 11 980€	

Section d'investissement : dépenses et recettes : 26 946€ comprenant les principales opérations (dépenses) suivantes :

Opérations financières : 15 500€
Opérations non individualisées : 11 446€

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Isabelle Oger,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

ADOPTE le budget primitif 2018 du budget activités photovoltaïques.

2-6-5 Budget activités de location de locaux professionnels et d'habitat : budget primitif 2018 (Délibération n° 2018025e)

Isabelle Oger, donne lecture au conseil du projet de budget primitif pour l'année 2018 travaillé en commission de finances le 15 mars 2018.

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 8 039€ comprenant les chapitres suivants :

Charges à caractère général : 1 850€	Produits des services : 0€
Autres charges de gestion courante : 1 180€	Dotations et participations : 7 409€
Charges financières : 0€	Autres produits de gestion courante : 0€

Charges exceptionnelles : 1 300€
Résultat d'exploitation reporté : 3 709€

Produits exceptionnels : 630€

Section d'investissement : dépenses et recettes : 360 496€

Déficit antérieur reporté : 25 846€
Emprunts : 150€
Immobilisations en cours : 334 500€

Emprunts : 299 496€
Subventions : 61 000€

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Isabelle Oger,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

ADOpte le budget primitif 2018 du budget activités de location de locaux professionnels et d'habitat.

Liste des délibérations du conseil municipal du 23 mars 2018

<i>N° d'ordre</i>	<i>Intitulé délibération</i>
2018017	Création de logements dans l'ancienne école : travaux supplémentaires et avenants aux marchés
2018018	Programme de voirie 2018 : lancement de la consultation
2018019	Salle Plénalta : travaux système désenfumage
2018020	Cimetière : enduit mur enceinte
2018021	Affectation des résultats 2017 au budget primitif 2018
2018022	Subvention 2018 au CCAS
2018023	Subventions et participations 2018
2018024	Taux d'imposition 2018
2018025a	Budget général : budget primitif 2018
2018025b	Budget assainissement : budget primitif 2018
2018025c	Budget boulangerie : budget primitif 2018
2018025d	Budget activités photovoltaïques : budget primitif 2018
2018025e	Budget activités de location de locaux professionnels et d'habitat : budget primitif 2018